



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Madagascar

Question écrite n° 75562

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation politique particulièrement délicate qui sévit à Madagascar. Au regard des liens très anciens et très étroits qui unissent la France à Madagascar, notre pays ne peut rester indifférent à cette situation. Il ne peut rester notamment indifférent à la proclamation de l'état de nécessité nationale qui porte des atteintes particulièrement graves aux libertés publiques ou individuelles. Enfin, les risques d'aggravation des troubles actuels sont évidemment très réels et font peser sur le sort de la population malgache une réelle menace. Les nombreux témoignages qu'il a pu recueillir émanant soit d'associations présentes sur le terrain, soit de résidents, attestent l'urgence pour la France, de mieux les écouter et de répondre à leur appel. Parce que la position de la France pèse lourd, il lui demande les initiatives que le Gouvernement entend prendre pour mettre fin à cette situation choquante.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75562

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères, coopération et francophonie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2060